

République Française
M A I R I E D E S A I N T - F L O X E L

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU JEUDI 08 JUIN A 20 HEURES 30 MINUTES**

L'an deux mil vingt trois

Le huit du mois de Juin à vingt heures trente minutes,

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël GUILBERT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames FERÉY Floriane, FRIGOT Stéphanie, LECARPENTIER Christelle, LEMIERE Isabelle, Messieurs FORTIN Denis, GUESDON Mikaël, GUILBERT Joël, LEFEVRE Antoine, LETOUTEN Loïc, ONFROY Jacques.

ABSENTS EXCUSES : Madame MONTAGNE Émilie pouvoir à Monsieur FORTIN Denis.

Mme FERÉY Floriane Éluée secrétaire de séance.

1/ MODIFICATION DÉLIBÉRATION DÉNOMINATION NOMMAGE DES VOIES

Il est proposé d'apporter quelques petites modifications sur le tableau des voie, un accent sera rajouté sur le e de « Quinéville » et la modification de « route du stade Lecacheux » en « impasse ».

Il est également proposé de ne pas créer une impasse pour le ferme du hameau ES blond, mais de poser un numéro fléché.

Le conseil Municipal vote favorablement pour ces changements
10 votes pour et 1 contre

2/ DÉLIBÉRATION DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE NUMÉROTAGE DES VOIES

Le conseil Municipal vote favorablement pour la numérotation métrique
10 votes pour et 1 contre

3/ DÉLIBÉRATION CHOIX DU FOURNISSEUR DU MATÉRIEL D'ADRESSAGE ET DEMANDE DU SUBVENTION

- Devis MAVASA4 344.00€ ht
- Devis SELF SIGNAL.....4 943.50€ ht

Le Conseil Municipal par 10 voix pour et 1 contre choisit le devis de l'entreprise MAVASA
Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

4/ DÉLIBÉRATION CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN POTEAU INCENDIE « ROUTE DE QUINÉVILLE » ET DEMANDE DE SUBVENTION

- Devis SADE.....4 765.90€ ht
- Devis SITPO.....2 995.00€ ht
- Devis VEOLIA.....2 640.00€ ht

Vote à l'unanimité pour le devis de VEOLIA

*Il faudra également prévoir le raccordement au réseau d'eau potable par le service de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin d'un montant de **2 793.49€ ht***

Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

5/ DÉLIBÉRATION CHOIX ENTREPRISE POUR LE LAVE VAISSELLE

- Devis LANEF2 460.00€ ht
- Devis TECHNOTEL.....2 643.00€ ht
- Devis GOUVILLE.....3 063.16€ ht

Le conseil a voté pour l'entreprise GOUVILLE leurs proposition d'appareil étant plus performant et présentant plus d'options.

6/ DEMANDE DE SUBVENTIONS

- Département fond D'aide aux jeunes100€
- Fond de solidarité aux logements.....100€

7/ DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2023 A EFFECTUER DES VIREMENTS DE CRÉDITS

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour, décide de déléguer au Maire la possibilité de procéder, pour l'exercice 2023 à des virements de crédits.

8/ INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe du refus de la demande d'aide financière par le Département de la Manche concernant la réfection de la voirie de la « chasse martin »

Monsieur le Maire est convié à une réunion avec Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Manche et Monsieur le Préfet le 10 juillet 2023 concernant le désenclavement du Val de Saire.

Concernant l'expertise du mur du presbytère l'expert passe le 07 juillet 2023.

Futurs projets de construction sur la commune, Monsieur le Maire annonce que 22 demandes d'urbanisme sont en cours.

Monsieur le Maire indique que l'ancienne cidrerie située rue de Foulerie qui bénéficiait d'un permis de démolir pour trois constructions est en cours de vente, et qu'il ne sait pas ce que deviendra le projet initial.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30